

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'ORLÉANS

04/12/2025

N° E25000225 /45

Le président du tribunal administratif

E- Décision désignation commissaire enquêteur

Vu, enregistrée le 28/11/2025, la lettre par laquelle le président de la Communauté de Communes de la Forêt demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

le projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usée du territoire de la communauté de communes de la forêt (Loiret) ;

Vu la décision en date du 1er novembre 2025 par laquelle le président du tribunal a donné délégation permanente à Monsieur Denis LACASSAGNE, vice-président, délégué aux enquêtes publiques, à l'effet de désigner les commissaires enquêteurs chargés des enquêtes publiques et leurs suppléants ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

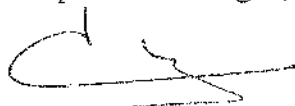
Article 1^{er} : Madame Céline ISAERT est désignée en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

Article 2 : Monsieur Michel CARQUIS est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

Article 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, les commissaires enquêteurs sont autorisés à utiliser leur véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

Article 4 : La présente décision sera notifiée au président de la Communauté de Communes de la Forêt, à Madame Céline ISAERT et à Monsieur Michel CARQUIS.

Le président délégué,



Denis LACASSAGNE